

“ au secours.” L'un des compagnons de Champlain ajoutait, l'année suivante : “ Quand les sauvages sont pris d'ivrognerie, ils peuvent faire quelque mauvais coup et nous assassiner, comme depuis ils ont menacé un de nos matelots, qui se jeta dans l'eau pour se soustraire à eux. Sans cela, je ne sais ce qu'ils ne lui eussent fait ; et de là pourraient naître des occasions de querelles et de troubles, dans tout le pays.”

IV.

Les Iroquois entrent en guerre avec nos alliés.

Mais les Iroquois, de leur côté, donnaient à la colonie de bien plus graves sujets d'alarmes, depuis le retour des Français en Canada. Pendant le séjour des Anglais dans le pays, les Montagnais, s'étant battus avec les Iroquois, en avaient pris plusieurs, dont six furent détenus à Québec et trois à Tadoussac. Ils travaillaient cependant à faire la paix, en leur rendant ces captifs lorsque celui qui les détenait prisonniers, à Québec, étant tombé en ivresse, ordonna d'en tuer un d'un coup de couteau ; ce qui fit évanouir toute espérance de paix et déterminait les vainqueurs à tuer tous les autres, après leur avoir fait souffrir tous les genres de tortures que la férocité de ces peuples put inventer de plus cruel. Quand les Français, conduits par de Caën, partirent de Tadoussac, deux des trois prisonniers étaient dans ces cruels supplices ; et lorsqu'ils arrivèrent à Québec, on leur raconta la mort des six autres, dont ils avaient déjà eu connaissance avant leur départ de Tadoussac. C'étaient, pour les Français, de tristes conjonctures, peu propres à leur inspirer confiance, dans le nouvel essai de leur établissement en ce pays. Car après toutes ces cruautés, les Montagnais entrèrent dans de grands sentiments de crainte, à l'égard des Iroquois, et avec d'autant plus de raison que ceux-ci, irrités et transportés d'un désir ardent de vengeance, étaient, tous les jours, aux aguets, pour surprendre les autres et les faire expirer dans de semblables tourments. Aussi, de Caën, cherchant quelqu'un qu'il pût envoyer chez les Hurons pour les inviter à venir à la traite, ne put jamais trouver un seul sauvage qui osât se mettre en chemin.

V.

Des Iroquois attaquent, blessent et tuent des Français.

Ces dispositions hostiles entre les sauvages alliés et les Iroquois, ainsi armés les uns contre les autres, persévérèrent les mêmes, l'année suivante, lorsque Champlain arriva à Québec ; et comme les expéditions qu'il avait faites au commencement, en allant attaquer les Iroquois, étaient, dans l'estime de ces derniers, un crime irrémissible, une sorte de délit originel, qui devait s'étendre à tous les Français : lui et sa recrue avaient tout à apprê-